Rejoindre Philologie de l'avenir

L'association se compose de Membres bienfaiteurs et de Membres actifs, qui peuvent être des personnes physiques ou morales.

L'association est ouverte à tous : le titre de Membre actif s'acquiert par le seul acquittement d'une cotisation annuelle d'au moins 50 € ; celui de Membre bienfaiteur par un don d'au moins 300 € et le règlement d'une cotisation annuelle de 50 €.

Les adhérents auront accès à la partie privée du site internet et recevront le Bulletin d'information numérique de l'association. S'ils souhaitent en acquérir les publications, ils bénéficieront en outre d'un tarif préférentiel.

Remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et l'envoyer, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Philologie de l'avenir, à :

Philologie de l'avenir
2-4, Chemin Guillaume de La Rippe
89660 MERRY-SUR-YONNE

Pour tout autre mode de règlement, s'adresser à philologiedelavenir@gmail.com

---

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom, prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Téléphone usuel :

Courriel :

☐ Membre actif ☐ Membre bienfaiteur

Date :

Signature :

J'autorise Philologie de l'avenir à faire figurer ces informations dans les traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Liberté). Je garde tout droit d'accès à ces informations, ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant à Philologie de l'avenir.

Projets de l'association

Philologie de l'avenir soutient différents projets d'édition critique de textes anciens et modernes : *Écrits rythmiques d'Aristoxène de Tarente*, *Traités grecs sur les tropes*, *Astrolabica*, *Œuvres complètes de François de La Mothe le Vayer*, etc.

Elle a mis en chantier l'édition de plusieurs correspondances érudites des 16e-17e siècles : *Lettres* d'Henri Estienne, *Lettres parisiennes* de Nicolas Rigault et *Correspondance croisée* de Jean-Jacques Bouchard. D'autres suivront.

Elle envisage aussi la réédition d'anciens ouvrages érudits, tels que *Les correspondants de Peiresc dans les anciens Pays-Bas* (1943) de Raymond Lebègue.

Elle s'est encore lancée dans la préparation de deux ouvrages de référence : un *Album paléographique des hellénistes français des 16e-18e siècles* et un *Répertoire des éditions princeps publiées en France*, en plusieurs forts volumes.

Depuis septembre 2022, Philologie de l'avenir publie une rubrique mensuelle de deux pages dans *Bastille Magazine* : les quatre premiers articles traitent respectivement du faux Papyrus d'Artémidore, de la corruption et de la restitution des textes anciens, de la politique de François Ier en faveur de l'hellénisme et de la formation philologique de Jean-François Champollion. D'autres articles seront consacrés à Orasius Tubero, aux lacunes textuelles, à Sappho lesbienne, à Anacharsis le Scythe, à l'apparat critique, à Siamps le Persan, au *stemma codicum*, etc.

L'association co-organise, avec le Centre d'Études et de Recherches Comparatistes (Paris 3) et Camille Noûs (Cogitamus), un séminaire de recherches sur « L'index, créativité d'une pratique de lecture », qui aura lieu, dès janvier 2023, un samedi par mois, à la Sorbonne-Nouvelle.

Durant leur réalisation, ces projets donneront lieu à des publications dans le Bulletin numérique et sur la partie privée du site de l'association ; ils prendront ensuite la forme de livres imprimés, qui seront accueillis dans la collection « Essais – Philologie » des Éditions Anacharsis.

PHILOLOGIE DE L'AVENIR

On croit que c'en est fini de la philologie –
je crois, moi, qu'elle n'a pas encore commencé
(Friedrich Nietzsche)

PHILOLOGIE DE L'AVENIR

La philologie de l'avenir doit être un art de lire, c'est-à-dire d'interpréter (repenser et expliquer), traduire, éditer ou récrire les textes anciens et modernes.

Ce n'est assurément pas une science, ni une méthode, car il n'existe pas de lecture parfaite d'un texte (même pour une époque donnée) et encore moins de système de procédures permettant d'aboutir à une telle lecture. C'est au philologue d'inventer, pour chaque texte, la méthode qui va lui permettre d'en donner la lecture la plus féconde possible ; et l'élaboration de cette méthode, qui est certes suggérée par le texte à lire ou à éditer, dépendra de sa sensibilité propre, de ses lectures personnelles, de ses connaissances singulières, de ses compétences scientifiques particulières et de la sûreté de son jugement, c'est-à-dire de son *génie*.

C'est donc un art : un *art de lire* faillible, un « art de lente lecture » qui cherche à « repenser pas à pas ce qu'un autre a déjà pensé », à restituer ou récrire ce qu'il a écrit, et qui, considérant les textes comme des objets historiques, en contrôle l'authenticité, en vérifie la lettre et en limite l'interprétation en recourant à une foule de disciplines plus ou moins scientifiques, comme la grammaire historique, la lexicographie, la parémiographie, etc. Autrement dit, c'est un *art de lire* qui fait du lecteur l'*éditeur virtuel* du texte lu : éminemment grammatical, il est aussi corrélé à la *poétique*, c'est-à-dire à l'*art d'écrire*.

La philologie de l'avenir n'érige donc aucune séparation intangible entre les textes anciens et modernes, quelles que soient les langues dans lesquelles ils ont été écrits : si elle s'occupe surtout des textes gréco-romains et français, c'est que ses promoteurs sont français et restent ainsi tributaires de la tradition des lettres classiques. Mais ils sont tout prêts à accueillir des philologues venus de tous les horizons.

Cet *art de lire* préside à une pratique critique et ecdotique qui reste en définitive soumise à une réflexion herméneutique : l'interprétation du tout guide l'établissement du texte, qui oriente à son tour l'interprétation du détail, puis du tout.

S'inscrivant dans une perspective matérialiste et historique, la philologie de l'avenir se fonde sur une analyse bibliologique (épigraphique, papyrologique, codicologique et bibliographique) et historique des sources manuscrites et imprimées : elle limite ainsi l'interprétation par les données procurées tant par l'histoire de la littérature, de la pensée, de la culture, de la philosophie et des sciences, que par celle de la langue, des textes, des exemplaires (manuscrits ou imprimés) et des collections.

C'est enfin un art qui progresse par l'analyse de ses propres pratiques et l'étude de son histoire : en France, les 16e-17e siècles méritent une attention particulière, car nombre de philologues sont alors écrivains et nombre d'écrivains philologues.

Présentation de l'association

Philologie de l'avenir est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, qui est domiciliée à Merry-sur-Yonne.

Constituée le 28 juin 2021, elle a pour objet de promouvoir la recherche scientifique et d'œuvrer à la publication de travaux savants dans le domaine de l'étude philologique (linguistique, historique, bibliologique, critique, herméneutique et poétique) de la littérature antique, médiévale et moderne ; et, pour but, de fonder et d'animer un centre national ou international de recherches privé, mixte ou public dédié à cette étude et portant le même nom qu'elle (Philologie de l'avenir).

Dès 2023, elle disposera pour cela d'une bibliothèque de recherches, d'un site internet, d'un bulletin d'information numérique et d'une collection de livres imprimés (« Essais – Philologie ») aux Éditions Anacharsis de Toulouse.

Contact

Adresse : PHILOLOGIE DE L'AVENIR
2-4, Chemin Guillaume de La Rippe
89660 MERRY-SUR-YONNE

Site : philologiedelavenir.fr

Téléphone : 03 86 51 38 33

Courriel : philologiedelavenir@gmail.com